

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3398 - Mercredi 22 Mai 2019 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ COMORIENNE DES HYDROCARBURE

L'effet Mgomri à la SCH



ASSEMBLÉE NATIONALE

"Le découpage électoral doit être rationnel et non inspiré par des manœuvres politico-politiciennes"

LIRE PAGE 3

Prières aux heures officielles

Du 21 au 15 Mai 2019

Imsak: 04h 50mn

Lever du soleil:

06h 18mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fajr : 05h 05mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le patron de Comores Télécom à la défensive

Devant la presse, le directeur général de la société nationale des télécommunications, Comores Télécom, Archimède Ahamada Msa fait un petit bilan de l'opérateur historique de l'archipel. Avec trois sujets sur la table des discussions, notamment les rumeurs sur la mise sur écoute des clients, la qualité des services après le passage de Kenneth et la tension avec la société nationale de l'électricité des Comores (SONOLEC).

Archimède a répondu à une question sur la crise au sein de l'institution.

« La technologie est évolutive et elle prend l'exemple du quotidien des hommes », lance d'emblée Archimède Ahamada Msa pour défendre la société sur les accusations d'écoute téléphonique. En parfait connaisseur, le directeur de Comores Télécom explique le fait de passer un appel téléphonique, c'est tout un processus qui est en marche entre les algorithmes de cryptage des appels. Le conférencier nie « catégoriquement » et affirme que la société n'a pas encore atteint cette technologie. « Nous n'avons pas encore les outils pour mettre les téléphones sur écoute », assure-t-il avant de préciser que « pour cela, il faut des serveurs adap-

tés et construits exclusivement pour ces opérations et c'est à partir de là que les gouvernements créés des centres d'écoute et aux Comores, il n'y en a pas ». Toutefois, il affirme que sur ordre du procureur de la République, la société et pas seulement la leur, peut livrer des informations sur un appel effectué en donnant des détails sur les communicants, l'heure et autres.

Concernant la qualité de services de la société, Archimède rappelle qu'une grande partie de la société salue la qualité de la 4.5G, le nouveau réseau de l'opérateur, mais ne manque pas de préciser que dans les zones non couvertes par celui-ci, les problèmes persistent et que les techniciens ne ménagent aucun effort pour y remédier. Après le passage de Kenneth, 42 sites de la société ont été touchés mais aussi le réseau fixe. Le directeur regrette le passage de cette catastrophe et montre que les pertes matérielles ont atteint jusqu'à 1,3 milliards francs comoriens. « Pour remettre tout dans les normes, nous avons entamé dès la levée de l'alerte sur la réparation de nos 42 sites pour que la population ait accès à la communication. Certains de nos pilotes ont été touchés et ont subi des modifications de fréquences, ce qui rend difficile les communications mais nous faisons le nécessaire », témoi-



Archimède patron de Comores telecom entouré de son staff

gne-t-il.

Sur la tension avec la SONOLEC, le directeur de Comores Télécom dit ne rien comprendre de cela. Selon lui, les deux institutions échangent les services et les deux directeurs œuvrent pour la propulsion des institutions. « S'il arrive à un moment où les factures ne sont pas payées, cela ne veut pas dire que Comores Télécom ou SONOLEC est en faillite car elles seront payées au moment venu », déclare-t-il. Pour Archimède, le doute sur l'incapacité de sa société à payer ces factures doivent être levées. Et

affirme qu'entre sa société et SONOLEC, il n'y a rien de grave.

Y'a-t-il ou pas crise au sein de l'institution ? Le directeur dit ne pas être au courant s'il celle-ci s'avère vraie. Il explique que depuis sa prise de fonction, plusieurs personnes ont tenté de lui mettre des bâtons dans les roues. « Cette fois, il s'avère que des gens continuent à m'en vouloir. Alors je dois être sur mes gardes », dit-il. Archimède démontre que sur un personnel de plus de 2350 agents, il est peu probable que tous partagent le même point de vue. « Il y'a divergence

d'idées mais aller jusqu'à dire que des agents se rebellent, alors c'est le pire des cas », dit-il. Retard de paiement, mutuelle de santé stoppée, le patron de Comores Télécom regrette que cela soit généralisé et affirme qu'il s'agit du mois de mars, à cause de l'étude sur la ponction des 10% annoncée par le président après Kenneth. Le directeur général laisse entendre qu'avec la concurrence, Comores Télécom se doit de mettre en place une nouvelle stratégie pour résoudre les difficultés auxquelles fait face sa société.

A.O Yazid

CONCOURS DE LECTURE DU CORAN 2019

La demi-finale attendue pour 25 mai

Après la sélection des candidats qui s'est déroulée le 13 mai dernier, 9 candidats ont été choisis sur 15 inscrits pour passer le quart de finale samedi dernier. Ainsi, 6 gagnants ont eu la chance d'aller en demi-finale qui est programmée pour le 25 mai prochain.

C'est Abdourahmane Mohamed et Ali Abdallah pour la 1ère classe suivis d'Abourafik Tohir et Housseinedine Said Salim à la 2ème classe. Pendant que la 3ème classe est prise par Aboulkarim Mohamed Tashile. Ce sont les 6 lauréats qui vont passer l'épreuve de la demi-

finale le 25 mai prochain. C'est l'annonce faite par Natoif Mohamed, le chef de projet du concours.

« Les notes qu'ils ont eu ont été additionnée à celles issues du vote par SMS au 522 TILAWAT : 1 à 9 », dit-il. Cet agent de Comores Télécom, principal partenaire avec l'Ortc, tient à rappeler que la finale aura lieu le 31 mai prochain au foyer Al Camar de Moroni avec 3 candidats et ça sera avec la même procédure. C'est à dire voter au « 522 TILAWAT : 1 à 3 » sur un message qui coûte 100 francs comoriens.

D'après Natoif Mohamed, plus de 1200 textos ont été envoyés. Et selon les résultats, c'est Mohamed

Ousseine Said Saliam qui est arrivé en tête avec 15% des votes, suivi de Mohamed Tashile 14%, Abdourahmane Mohamed 10% et Yassine Outhamne 8% pour le vote par sms. Et Natoif Mohamed d'ajouter que « les intentions du vote sont ouvertes au public à partir de la fin de la cérémonie de ce samedi et chaque Sms coûtera 100 francs comoriens. L'argent sera collecté pour les finalistes qui recevront chacun un cadeau à l'issue de ce concours ».

Ibnou M. Abdou



Pharmacie de garde

Pharmacie TIA Asgaraly 763 54 30

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

LA FOIRE

DES PRODUITS ÉGYPTIENS ET INTERNATIONAUX 2019

20 MAY - 2 JUN 2019

RETAJ HOTEL MORONI




10:00 AM - 09:00 PM

SOCIÉTÉ COMORIENNE DES HYDROCARBURE

L'effet Mgomri à la SCH

Cinq mois depuis qu'il est à la tête de la Société Comorienne des Hydrocarbures, l'effet Mgomri commence à se ressentir. Comme à Comores Télécom, Oumara Mgomri veut assainir la société mais il commence par le personnel en leur retirant leurs indemnités jusqu'à réduire la dotation du pétrole allouée aux retraités.

La crise au sein de la Société Comorienne des Hydrocarbures ne fait pas des heureux. Après la suspension de Mohamed Chatur et la mise en place d'une commission de gestion, la société se trouve actuellement sous la direction d'Oumara Mgomri. Comme il l'a déjà fait pour Comores

Télécom, le nouveau patron de la SCH veut assainir la société, et commence par son personnel en diminuant leurs indemnités. Une décision mal prise par les employés de la société des hydrocarbures. « Mgomri dit assainir la société et diminuer les charges. Et directement, il s'attaque à son personnel en réduisant leurs indemnités et autres avantages. Ce n'est pas normal, martèle un responsable de la SCH sous le sceau de l'anonymat. Ce dernier a montré que le directeur de la SCH est allé jusqu'à diminuer les avantages pour les retraités. « Depuis l'époque du colonel Aboubabacar, les retraités avait une dotation de 100 L de pétrole lampant soit 25 000 FC par mois. Et Oumara

Mgomri l'a réduit à 50 L », poursuit-il.

En dehors des avantages, le patron de la SCH ne veut entendre parler des heures supplémentaires, une décision qui avait causé depuis le début de ramadan, une perturbation des approvisionnements des stations service en pétrole. « Le DG ne voulait pas voir un agent travailler au delà de 12h30. Il disait qu'il n'allait pas payer des heures supplémentaires », précise-t-il. Pire encore, pour assainir la société, Oumar Mgomri procède à des recrutements avec une masse salariale qui est déjà élevée. « Si aujourd'hui, Mgomri prend un mois de salaire, ça ne va pas résoudre les problèmes de la société. Alors je ne vois pas l'in-

térêt de pénaliser son personnel en pareille situation », dit-il.

Selon notre interlocuteur, c'est depuis Chatur que la société a commencé sa chute par ses investissements hasardeux. Il fait référence au bitume laissé à Malouzini en plein soleil, le gaz, une construction d'une citerne à 900 millions jamais finie, mais aussi la construction d'une citerne à 90 millions cassé. « On a fait tellement d'investissements qui n'ont rien rapporté. La preuve, la taxe unique s'est accumulée et Oumar Mgomri est obligé de tout payer », ajoute-t-il. Les difficultés de la SCH ne s'arrêtent pas là. Notre interlocuteur montre aussi que « pour les 10 dernières cargaisons, la société a eu un déficit de 500

millions. C'est énorme ! ». Aujourd'hui, les agents de la SCH se demandent quel contrat suit le nouveau directeur général. Vitol ou Adax ?

Pour rappel, Mohamed Chatur est parti de la SCH sans faire un bilan financier ainsi que la commission mise en place. Et n'en parlons plus des 8 milliards laissés dans les caisses par l'ancien directeur général de la société, le colonel Aboubabacar. Aujourd'hui, si la société arrive à vendre du carburant, c'est grâce à l'accompagnement de la banque islamique. Elle paie l'échéance de la livraison et la SCH rembourse après vente.

Mohamed Youssouf

ASSEMBLÉE NATIONALE

"Le découpage électoral doit être rationnel et non inspiré par des manœuvres politico-politiciennes "

Un des 3 vice-présidents de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi portant sur le nombre des circonscriptions électorales nationales et de deux représentant les comoriens établis hors des Comores. Si elle est validée, le nombre de députés passera de 33 à 40 dont deux représentants de la diaspora.

Le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Dhoahir Dhoulkamal a élaboré une proposition de loi fixant «

le nombre des circonscriptions électorales nationales et de ceux représentant les comoriens établis hors des Comores ». Si cette loi est adoptée, le nombre de députés passera de 33 (dont 24 élus au suffrage direct) à 40 et la diaspora comptera deux représentants: un couvrant la France, la Belgique et la Suisse et le deuxième pour la zone Asie-Afrique avec la Tanzanie, Madagascar, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Egypte et l'Ile Maurice.

En attendant son adoption ou non et les débats qui s'en suivront, il

faut noter que le découpage est une compétence exclusive du législateur. C'est donc par la loi exclusivement qu'est fixé le nombre des circonscriptions. Dans la constitution adoptée en 2018, la diaspora y a été expressément mentionnée et l'on n'aurait pas su faire une élection législative sans ce découpage incluant les comoriens établis à l'étranger.

Quant au découpage en lui-même, il désigne le procédé par lequel le territoire national est subdivisé en circonscriptions électorales

au sein desquelles seront appelés les électeurs pour venir, sauf abstention, exercer leur droit de vote. Il faut en outre préciser que comme la souveraineté est nationale et non populaire, que le mandat est représentatif et non impératif, il ne s'agit pas ici de circonscriptions locales mais nationales. Les personnes qui seront élues sont des représentants de la nation entière et non des localités concernées.

Enfin, le découpage électoral se fait dans le respect d'un principe constitutionnel, celui du respect de

l'égalité devant le suffrage. Ainsi, il doit respecter d'une part l'équilibre national et d'autre part l'équilibre démographique entre les circonscriptions. Suivant cette logique, le découpage doit être rationnel et non inspiré par des manœuvres politico-politiciennes.

Fsy avec l'aimable contribution de Mohamed Rafsandjani, doctorant en droit public

FOIRE ÉGYPTIENNE

Des produits de qualité, mais un peu chers selon les clients

La foire des produits égyptiens et internationaux a lieu à Moroni depuis déjà quatre ans. Pour cette quatrième édition, lancée lundi dernier au Retaj, ce sont 15 vendeurs qui ont placé leurs stands dans l'enceinte d'un hôtel de place à Moroni. Manque d'ambiance, prix élevés, les marchands reconnaissent la qualité des produits. Pour les organisateurs, c'est devenu une habitude de vendre aux Comores car les locaux aiment bien ces produits.

Ouverte aux Comores pour la quatrième édition, la foire égyptienne a planté ses stands en début de la journée de lundi. Une habitude déjà prise par les gérants de la société Pharo Egypt à l'exemple de Yéhia Eldakak qui a confié sur les lignes d'Al-Watwan sa satisfaction et son amour pour les Comores qui sont devenues son « deuxième pays » tout comme le directeur de la foire d'Egypte, Mahmoud Abdel Monem Mahmoud Elshaer qui se dit « heureux » de se retrouver aux Comores chaque

année. « Les Comores aiment les produits égyptiens. En plus ceux-ci ne sont pas chers », confie Mahmoud Abdel Monem qui affirme que chaque année, il écoule ses produits. Au Retaj où sont exposés ces produits égyptiens, les gens ne se bousculent pas encore pour ces deux premiers jours, mais en quantité suffisante pour acheter certaines denrées prisées par les Comoriens

qui en profitent chaque mois de Ramadan.

Qualité et prix. Pour ceux qui fréquentent les lieux, la qualité n'est pas en cause. Il s'indigne seulement sur les prix. « Les produits sont de bonne qualité mais ils sont chers surtout les parfums qui sont de 20 à 25000 francs comoriens. Avec cette crise, ce n'est pas facile », critique Mohamed Hassani, un jeune ren-

contré dans les lieux, admettant toutefois la qualité des produits.

Des produits cosmétiques, de beauté, ustensiles de cuisine et de ménage, des habits, des moquettes, parfumerie, des coussins de salon, des chaises en plastique pour les terrasses et bien d'autres produits sont en exposition du 20 mai au 02 juin prochain. Dans les couloirs des stands, des débats sur les prix entre vendeurs locaux recrutés à l'occasion, gérant de stands, égyptiens en majorité et acheteurs venus des quatre coins de l'île reviennent tout le temps à l'image de Rahamata Sahimi, une habituée des lieux depuis le début de l'aventure en 2015. « Cette année, il y'a peu d'ambiance. Je suis une habituée et je remarque que les prix sont toujours élevés mais aussi que les produits sont toujours qualitatifs », souligne-t-elle.

Dans un autre stand, nous avons croisé Nasratoullah Abdoul-Anziz, 19 ans, cette jeune lycéenne dit être venue avec sa mère pour voir s'il y'a des produits intéressants comme des chaussures ou des parfums, « des

produits qui mettront en valeur », dit-elle. Chose fait car Nasratoullah trouve les chaussures à son goût mais affirme comme tous les autres que le prix est moins abordable. Côté ambiance, notre interlocuteur fait savoir que contrairement aux quatre premières éditions, ce n'est pas comparable. « Avant, il y'avait de l'ambiance spectaculaire. On voyait des belles choses mais toujours chers », nous dit-elle encore une fois.

Contrairement à ce que nous affirment les organisateurs sur les prix, les acheteurs locaux s'indignent bien qu'ils reconnaissent la qualité des produits. Pour pérenniser l'événement, le directeur de la foire d'Egypte, Mahmoud Abdel Monem Mahmoud Elshaer dit avoir lancé un protocole entre la chambre de Commerce du Caire et celle de Moroni mais regrette que cette année il y'a moins de stands que les autres années à cause de l'espace. « Nous sommes venus que 15 exposants », conclut-il tout confiant.

A.O Yazid



Le responsable de la Foire égyptienne répondant à La Gazette

GESTION DES RISQUES

La naissance d'un volcan, à l'origine des séismes à Mayotte

Les séismes qui se sont multipliés depuis un an, à Mayotte, ont trouvé un début d'explication: il s'agit de la naissance d'un volcan sous-marin. Un phénomène rare suivi de près par les scientifiques. « L'activité sismique enregistrée à Mayotte est indubitablement en lien avec la naissance du volcan, qui a conduit à la construction de cet édifice énorme. C'est une découverte unique dans la vie d'un scientifique », a déclaré Philippe Kowalski, directeur adjoint de l'Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise, situé à La Réunion.

En effet, l'île subissait de manière inexplicable un phénomène de séismes « en essaim », pâtissant de plus de 1 800 secousses de magnitude supérieure ou égale à 3,5, selon le bureau de recherches géologiques et minières français (BRGM). La plus forte

jamais recensée à Mayotte a été enregistrée à 5,8.

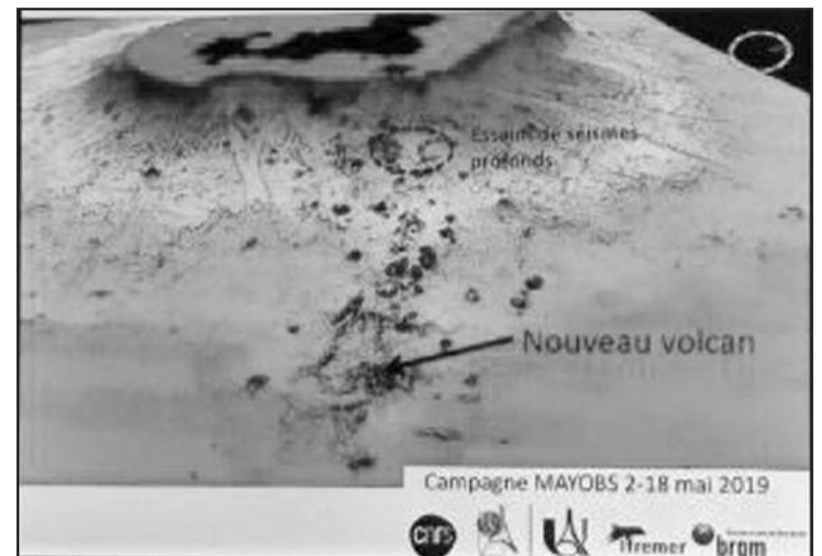
Le volcan dont la naissance est à l'origine de cette activité sismique se trouve à 50 km à l'est de l'archipel, par 3 500 m de fond. Sa taille « est évaluée à 800 m de hauteur avec une base de 4 à 5 km de diamètre. Le panache de fluides volcaniques de 2 km de hauteur n'atteint pas la surface de l'eau », a précisé le communiqué des ministères français des outre-mer, de la transition écologique, de l'intérieur et de la recherche, qui évoque un « phénomène géologique exceptionnel ».

Lors d'une conférence de presse à Mamoudzou, la physicienne Nathalie Feuillet, de l'Institut de physique du globe de Paris (IPGP), après une mission en mer qui a mobilisé une vingtaine de scientifiques, a indiqué que ce volcan était récent. « On pense que le volcan a grandi depuis que l'essaim de séismes a débuté », a avancé Nathalie

Feuillet, mais il faudra attendre de nouveaux relevés pour savoir si cette croissance continue.

« L'avantage maintenant, c'est qu'on sait ce que c'est », s'est réjoui la physicienne, qui a ajouté que des prélèvements de roches volcaniques avaient été faits. D'autre part, la chercheuse a affirmé que Mayotte s'était affaissée de 13 cm et qu'elle s'était déplacée vers l'est d'environ 10 cm. Cet affaissement, qui se fait « à des taux assez rapides », se poursuit, a-t-elle précisé. Il pourrait être dû à « la vidange d'un réservoir d'une poche de magma profonde ». Ces annonces interviennent après une mission scientifique menée par le Comité national de la recherche scientifique (CNRS), avec notamment le BRGM et l'IPGP, et une campagne océanographique réalisée par le navire Marion-Dufresne.

D'après les autorités françaises « Les scientifiques sont mobilisés pour traiter, analyser et interpréter



la multitude de données acquises durant ces derniers mois. Cette exploitation nécessitera des travaux approfondis pour évaluer les risques induits pour Mayotte en matière de risque sismique, risque volcanique et de tsunami ».

On peut imaginer que les don-

nées collectées vont être traitées pour évaluer les risques sismiques et volcaniques qui pourraient menacer Mayotte et ses habitants et pourquoi pas l'ensemble de l'Archipel des Comores ?

Mmagaza

LIBRE OPINION

Le cas AAA est-il isolé ?

Sous les cocotiers, il n'y a pas que le soleil qui tape fort et qui fait monter la température, surtout en ces moments de réchauffement climatique. Sous les cocotiers, il est des nominations qui soulèvent un tollé et chauffent les réseaux sociaux et autres discussions dans les « bangwes » de toutes sortes.

Il s'appelle Ahmed Ali Amir, un journaliste à la plume percutante, connu pour ses prises de positions tranchées. Depuis peu, comme il l'a écrit lui-même le 14 mai : « J'ai décidé de prendre congé de ma profession de journaliste (...) et j'ai accepté d'administrer une coordination de la communication et de la presse de la présidence et du gouvernement. »

Cette nomination a eu l'effet d'une bombe. Le choc fut immédiat. Les critiques les plus acerbes sont proférées notamment par ses collègues journalistes. Très vite, l'affaire Ahmed Ali Amir est née. Le jugement tombe : il est allé renforcer la dictature. Avoir accepté le poste est en soi une trahison. Il est passé de l'autre côté, le mauvais côté; celui de l'injustice, de la dictature. Il n'a pas pris fonction. Il est déjà cloué au pilori.

Je ne voudrai pas m'appesantir sur le cas AAA, qui risque de se reproduire. Mais, pourquoi alors la foudre populaire s'abat sur Ahmed Ali Amir ? Le tort de AAA malgré

ses qualités professionnelles, est d'être allé à la soupe. Il va prêter mains fortes à un gouvernement rejeté par une partie de la population.

On s'offusque de ce que nombre de personnes font pourtant. Ils sont combien les Comoriens qui, par conviction et par respect de leurs principes, ont refusé un poste important au sein du gouvernement ? Il doit sans doute en exister quelques uns. Ils ne le font pas savoir. Mais, le retournement de veste n'est-il pas une affaire récurrente dans le contexte comorien ? Il se comprend à la lumière de l'histoire des mentalités ; une histoire qui n'est pas enseignée.

En réalité, le peuple comorien s'accommode d'un système de gouvernance qui promeut et valorise la triche, l'hypocrisie, la médiocrité et la corruption des mœurs à tous les échelons. Jeune fille, j'entendais les adultes de mon bled qui, jadis, regorgeait d'hommes et de femmes intègres, traitaient de « con » un directeur des douanes parce qu'il n'acceptait pas d'être corrompu.

Les valeurs telles que le travail, l'honnêteté, l'intégrité, l'amour de la patrie, l'intérêt général, ne sont pas promues ni à l'école, ni au sein des familles ni au sein des organisations non gouvernementales ou culturelles, ni portées par les décideurs. La course au pouvoir et à l'argent est un objectif en soi pour

bon nombre de gouvernants, de leaders.

Et si chacun de nous faisait une introspection et s'interrogeait sur ce qu'il devrait faire pour participer positivement, de manière active ou passive, à l'éducation de la jeunesse comorienne dans le respect des valeurs démocratiques et des principes d'un état de droit ? Et si nous devenions véritablement et tout simplement des citoyens qui aiment notre pays et qui, comme un seul

Homme, privilégie l'intérêt général au détriment des intérêts égoïstes et partisans ?

Notre tort à nous tous, pères, mères, taximen, paysans, cadres de l'administration publique et du privé, enseignants, maîtres d'école, ministres, députés notre tort à nous tous enfants de ce pays, est, pour certains, d'avoir participé activement, et pour d'autres, d'être complices du naufrage, en s'accor-

modant de ce qui n'est pas convenable.

L'histoire de ce pays peut basculer de façon imprévisible. Il me semble que ce qui importe est d'être acteurs du changement.

Un ancien ami m'a dit : « Ceux qui restent dans l'histoire et sont respectés sont ceux qui s'élèvent contre l'injustice. Les autres, au mieux seront oubliés ; au pire seront punis »

Chouhoura Abdallah

Dar-Es-Salaam

Ramadan Mubarak!

50 kg !

AB Aviation

www.flyabaviation.com

JUSQU'AU 31/05/19 VALABLE

Sagesse comorienne

Yahala nayi tsolala pvayi

Qui fait mal (son lit) couche mal

Comme on fait son lit, on se couche

COOPÉRATION RÉGIONALE

Les opportunités de production, de transformation et de commercialisation agroalimentaires en Indianocéanie se précisent

La troisième réunion du comité de pilotage du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PRESAN) de la Commission de l'océan Indien (COI) s'est tenue la semaine dernière à La Réunion en amont de la seconde conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle organisée dans le cadre de la Foire agricole de Bras-Panon, dont le thème « Produire et consommer p \grave{e} ri » s'inscrit dans la philosophie du PRESAN.



Photo de groupe -COPI PRESAN 150519

Lors de cette réunion du Comité de pilotage, l'équipe de l'Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (URSAN) de la COI, basée à Antananarivo, a présenté les avancées du PRESAN. Parmi les points discutés, figurent les résultats des études sur les chaînes de valeurs qui établissent un diagnostic des avantages comparatifs de production, transformation et commercialisation de denrées alimentaires dans chacun des États membres de la COI et cela dans la perspective d'une dynamisation des échanges agroalimentaires au niveau régio-

nal. « Il ressort de ces études un potentiel concret d'échanges inter-îles de nature à renforcer le commerce régional et, par effet de levier, à abaisser la facture des importations lointaines, à réduire l'empreinte carbone de notre dépendance alimentaire, et surtout à valoriser des filières nationales », montre Hamada Madi, le secrétaire général de la COI dans un communiqué de la COI.

« Concrètement, Madagascar a la capacité de répondre aux besoins des autres îles en riz, maïs et

bovins, entre autres. Pour Maurice, c'est sa filière avicole bien développée qui pourrait trouver des débouchés supplémentaires aux Comores, aux Seychelles et à La Réunion en même temps qu'elle nécessite un approvisionnement stable, compétitif et pérenne en céréales. Les importations d'oignons de l'Inde ou d'autres contrées lointaines pourraient être largement remplacées par la production malgache et réunionnaise. Aux Comores, le cheptel ovin et caprin constitue une ressource pouvant intéresser les marchés

mauricien, seychellois et réunionnais. Enfin, la production halieutique des Seychelles pourrait trouver une place privilégiée sur les étals de la région au-delà de la seule industrie thonière », a détaillé le Secrétaire général de la COI.

Ces premières études diagnostics devront être approfondies et complétées notamment par un panorama des législations et des moyens entourant les normes phytosanitaires. A cela s'ajoute une réflexion sur la collecte et le partage des données agroalimentaires et sur

les moyens de promouvoir les opportunités dans le secteur agroalimentaire dans chacun des territoires afin d'impliquer davantage encore les opérateurs privés et partenaires du développement pour une meilleure appropriation du PRESAN.

Pour Patrice Talla, Représentant de la FAO pour les îles de l'Indianocéanie montre que « les défis posés par ce programme sont énormes, et nous devons nous atteler à mettre en œuvre cette approche innovante dans la manière d'envisager les interventions pour atteindre de meilleurs résultats. Les perspectives que nous devons construire reposent sur l'amélioration de notre façon de travailler, autant au niveau de chaque pays membre de la COI, qu'au niveau régional pour un effort collectif pour l'Indianocéanie ». A la suite de cette rencontre, les membres du Comité de pilotage ont participé à la seconde Conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle organisée dans le cadre de la Foire agricole de Bras-Panon, évènement international qui fête cette année ses cinquante ans.

Ibnou M. Abdou



Termes de références pour le recrutement d'un Coordinateur National du Dispositif Minimum D'urgence (DMU) en Santé de la Reproduction

Titre du poste : Coordinateur de la mise en oeuvre du Dispositif Minimum D'urgence(DMU) en Santé de la Reproduction

Type de contrat : SSA

Grade : NOA

Durée du contrat : 3 mois

Lieu d'affectation : Moroni

Sous la supervision du Représentant de l'UNFPA à Moroni, le Coordinateur du DMU en SR pendant la période de post-crise contribuera efficacement à la gestion des activités de l'UNFPA pendant cette période plus précisément dans le domaine de la Santé de la Reproduction et de la violence basée sur le Genre.

I. Principales tâches :

Pendant cette période, il sera chargé d'appuyer la réponse humanitaire en matière de Santé de la Reproduction, prévention des IST/VIH/SIDA et la violence basée sur le Genre, et donner l'assistance nécessaire en assurant l'obtention des résultats visés par l'UNFPA au niveau de l'île de la Grande-Comore et Mohéli. Il aura comme tâches spécifiques :

- Agir à titre de correspondant à l'égard des services de santé de la reproduction et fournir des conseils et une aide technique en santé de la reproduction (SR) à toutes les organisations travaillant dans le secteur de la santé selon les besoins ;
- Assurer le monitoring et l'évaluation des activités SR et VBG ;
- Déterminer les besoins des centres de santé et de la

population en matière de Santé de la Reproduction ;

- Assurer la mise à niveau des prestataires de service sur l'utilisation et la gestion des Kits SR d'urgence ;
- Organiser des réunions avec les différentes parties prenantes pour faciliter la mise en oeuvre du DMU ?
- Faire périodiquement un rapport à l'équipe du cluster santé et au bureau de l'UNFPA ;
- Veiller à ce que la SR figure à l'ordre du jour normal des réunions de coordination en matière de santé (cluster santé) ;
- Aider à l'approvisionnement et la distribution coordonnés des Kit de SR ;
- Introduire des protocoles normalisés pour les interventions médicales auprès des victimes de violence sexuelles et d'aiguillage vers les services d'urgence obstétricale, gestion des IST et planification familiale ;
- Adapter et introduire des formules simples de surveillance des activités de la SR pendant cette période ;
- Maintenir la liaison avec les autorités de la Santé et Genre dans la planification et la mise en oeuvre des activités de Santé de la Reproduction ;
- Assurer la formation du personnel de santé et autres ;
- Effectuer toutes autres tâches requises par l'UNFPA en rapport avec ses compétences.

II. Qualification et expérience :

- Avoir un diplôme de médecine Généraliste ;
- Avoir une expérience en gestion des catastrophe et urgence humanitaire notamment le DMU et Santé Publique ;
- Etre familier aux problèmes de SR aux Comores ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de programmation et de suivi des activités en matière de SR ;

- Avoir une capacité de communication verbale et écrite en comorien et en français.

Autres qualifications :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel gestion de base de données).

Remarque :

- Cet appel à candidature s'adresse exclusivement aux candidats de nationalité comorienne ;
- Seuls les candidats (es) retenus (es) pour des entretiens seront contactés ;
- Les procédures qui régissent les recrutements de l'UNFPA ne permettent pas d'octroyer des contrats à des fonctionnaires du Gouvernement, hormis ceux qui sont mis en disponibilité depuis au moins 6 (six) mois.

NB : Etre disponible pour le travail le 01 juin 2019

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un Curriculum Vitae, les copies certifiées des diplômes, un extrait de naissance ou une fiche individuelle d'état civil, avec la mention de l'avis de recrutement, doivent parvenir à l'adresse suivante, **au plus tard le 27 mai 2019 à 10h00** à l'adresse ci-après :

Maison des Nations Unies
B.P 648 Moroni Hamramba
Grande-Comores



Termes de référence pour le recrutement d'un data manager pour le projet de la réponse sanitaire d'urgence aux risques d'excès de morbidités et de mortalités maternelles et néonatales suite aux effets du cyclone Kenneth

I. INFORMATIONS SUR LE POSTE

Titre de Poste : Data Manager

Nombre de poste : 1

Type de contrat : Contrat de travail à durée déterminée (3 mois)

Lieu d'affectation : Moroni avec des visites ponctuelles de terrain à la Grande-Comore, Anjouan et Mohéli

Date de prise de fonction : Sous clause suspensive

II. CONTEXTE

Lors du passage du cyclone Kenneth le 24 avril 2019 dans l'archipel des Comores, l'évaluation rapide multisectorielle conduite par l'ensemble des partenaires dont le Système des Nations Unies a estimé que 345,000 personnes sont affectées dont 185,900 sont dans le besoin d'une assistance multisectorielle immédiate pour 3 mois selon le plan de réponse conjointe élaborée.

Pour le secteur Santé en particulier, les groupes les plus vulnérables composés de femmes enceintes et allaitantes sont les plus touchés, à savoir 105 000 femmes et filles incluant les femmes enceintes et allaitantes dans les huit (8) préfectures classées prioritaires. Leur état de santé est fragilisé et elles courent un haut risque d'augmentation de morbidité et de mortalité maternelles et néonatales. Par ailleurs, les populations affectées rencontrent une énorme difficulté d'accès aux services de santé, dont la santé de la reproduction, liées à des problèmes financiers faisant suite aux pertes de productions agricoles (80% de la production agricole a été détruite), source principale de leur revenu. En conséquence, ces populations n'ont pas les moyens non seulement de subvenir à l'alimentation mais aussi de payer le transport et les coûts des soins or le système de santé des Comores est payant.

En outre, la disponibilité des services ne répond plus au besoin de la population suite à l'augmentation de la demande liée à l'état de santé fragilisé de la population particulièrement des femmes et des enfants. Cette situation de crise humanitaire peut provoquer des stratégies d'adaptation négative dans les zones touchées par la crise, notamment l'exploitation sexuelle et la prostitution des filles et garçons sans distinction. La perte de moyens de subsistance peut entraîner la détérioration des relations familiales, se traduisant par une violence accrue au sein de la famille et un sentiment de marginalisation parmi les communautés touchées.

Ainsi l'UNFPA a obtenu, le Financement du fonds CERF pour mettre en oeuvre du projet « *réponse sanitaire d'urgence aux risques d'excès de morbidité et de mortalité maternelles et néonatales suite aux effets du cyclone Kenneth* » pour les volets santé reproductive et violence basée sur le genre. Le projet couvre essentiellement huit (8) préfectures en priorités définies dans le cadre de l'urgence, il s'agit des préfectures de : Hamahamet Mboikou, Itsandra Hamavou, Mbadjini Ouest, Badjini Est, Mitsamiouli, Moroni-Bambao, Oichili en Grande-Comore, et Fomboni à Mohéli.

III. PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision technique du Coordinateur DMU sur le terrain et de la supervision administrative du bureau de l'UNFPA, le Data Manager doit appuyer le bureau de l'UNFPA en collaboration avec le Coordinateur DMU pour assurer la qualité des données, la gestion et la réactivité de leur traitement, y compris ;

- * Gérer le processus de nettoyage et de consolidation des données provenant de sources multiples, notamment des équipes de la stratégie mobile d'intervention, des Centres d'Ecoute et de prise en charge des VBGs, des formations sanitaires, et des ONGs impliquées dans la mise en oeuvre du projet ;
- * Compiler et fournir des analyses de données aux niveaux régional et national dans les délais impartis ;
- * Veiller à la mise à jour et au transfert régulier et dans les délais impartis de la base de données au Coordonnateur National DMU et aux autres partenaires identifiés) ;
- * Elaborer les outils de collecte de données ;
- * Assurer la sauvegarde des données et l'organisation des documents physiques et électroniques ;
- * Conseiller sur les besoins en équipements de recueil de données, leur traitement, leur stockage et leur transmission ;
- * En coordination avec le Coordonnateur National DMU, et le bureau de l'UNFPA, maintenir des relations avec les autres partenaires techniques pour assurer la collecte coordonnée et efficace des données, la gestion et l'analyse de ces données.
- * S'acquitter d'autres tâches qui lui sont assignées par l'UNFPA, et son superviseur direct.

IV. PROFIL REQUIS ET EXPERIENCE PROFESSIONNEL

- * Avoir un diplôme en informatique, en sciences sociale, en statistique ou un diplôme similaire ;
- * Avoir une maîtrise certifiée en outil informatique (Word, Excel, Access, SPSS etc.);
- * Avoir des notions de Santé Publique ;
- * Avoir des fortes capacités à travailler sous pressions avec plusieurs demandes à la fois et le respect les échéances (deadlines) ;
- * Avoir une aptitude aux relations et à la communication ;
- * Avoir un équilibre personnel et avoir une bonne moralité ;
- * Etre capable d'affronter des situations difficiles ou complexes.

V. CONNAISSANCES ET LES COMPETENCES REQUISES

- * Solide compétences en gestion des données ;
- * Solides compétences organisationnelles ;
- * Capacité de fonctionner efficacement dans un environnement d'urgence complexe et en rapide évolution ;
- * Idéalement, une expérience de travail dans une équipe multiculturelle lors d'une urgence.

Remarque :

- Cet appel à candidature s'adresse exclusivement aux candidats de nationalité comorienne ;
- Seuls les candidats (es) retenus (es) pour des entretiens seront contactés ;
- Les procédures qui régissent les recrutements de l'UNFPA ne permettent pas d'octroyer des contrats à des fonctionnaires du Gouvernement, hormis ceux qui sont mis en disponibilité depuis au moins 6 (six) mois.

NB : Etre disponible pour le travail le 01 juin 2019

Les dossiers de candidatures comprenant une lettre de motivation, un Curriculum Vitae, les copies certifiées des diplômes, un extrait de naissance ou une fiche individuelle d'état civil, avec la mention de l'avis de recrutement, doivent parvenir à l'adresse suivante, **au plus tard le 27 mai 2019 à 10h00** à l'adresse ci-après :

Maison des Nations Unies
B.P 648 Moroni Hamramba
Grande-Comore